



Accident de trajet de travail sur la route

Par **Beberg**, le **22/04/2019** à **07:49**

bonjour

j ai été victime d un accident de trajet de travail en 2012 avec suite à cela une rechute en juillet 2013 ou j ai subit deux interventions chirurgicales de plus .

j ai repris mes fonctions en tant que handicapé en mars 2019 à tiers temps à raison de deux jours de travail par semaine (lundi et mardi) et la j aimerais savoir plusieurs petites choses mon employeur a t il le droit de me supprimer la prime d intéressement pour cette année alors que je l ai toujours reçu jusqu à présent (même en arrêt) .

ai je droit également à des jours de congés et à mes jours de congés ancienneté qui sont de 4 jours .

Et aussi en reprenant début mars il m a également fait une carte de bus à compter de début avril et non pas début mars et ne veux pas me rembourser mes titres de transport que j ai dû prendre pour venir travailler vu que cela ne rentre pas dans un abonnement

à t il le droit ?

En espérant des réponses à tout cela

cordialement